

1 800 suppressions de postes dans l'Education nationale :

le ministre accélère le traitement de choc

Les annonces du
Ministère selon
l'AFP :

- 2600 fermetures
dans le second
degré,

- 400 fermetures
d'administratifs,

- 1900 créations
dans le premier
degré.

Et il ajoute 600
suppressions dans
l'enseignement
privé

Par voie de presse, le ministre Blanquer a annoncé la suppression de 1 800 postes dans le ministère de l'Education nationale sur le budget 2019.

M. Blanquer suit le cap des contre-réformes fixé par le gouvernement

Afin de baisser les dépenses de l'Etat et réduire les déficits publics, le gouvernement applique la feuille de route d'Action Publique 2022 à l'Education nationale : diminution drastique du nombre de fonctionnaires (120 000 postes supprimés sur la durée du quinquennat), des missions de service public abandonnées ou confiées au privé, avec, en parallèle, un recrutement massif de contractuels et la mise en place d'un plan de départ volontaire pour les fonctionnaires.

Le ministre Blanquer précise que les suppressions toucheront principalement l'enseignement secondaire et les services administratifs. A l'heure où les recteurs de région planchent sur la fusion des académies et les fusions-mutualisations de services entre rectorats, ce sont 400 postes d'administratifs «au moins» qui disparaîtraient, selon le ministre. Les 18 suppressions de postes en 2018 dans les académies de Rouen et de Caen, laboratoire d'essai du recteur régional, ont clairement montré les conséquences concrètes des politiques régionales académiques à venir.

Car derrière ces chiffres, c'est bien la réalité des contre-réformes qui se met en place. Alors que 40 000 élèves supplémentaires sont attendus l'an prochain dans les établissements du second degré et que les classes sont déjà surchargées, le ministre compte sur la réforme du lycée pour «rationaliser» les moyens. *«Le mot rationalisation n'est pas un vilain mot»* déclare-t-il. *«Aujourd'hui, tout un chacun peut constater que le lycée pourrait être mieux organisé»*... En réduisant le nombre d'heures de cours, en supprimant les filières, en liquidant le cadre national des programmes et des diplômes !

Le ministre annonce l'ajout dans les services des enseignants d'une deuxième heure supplémentaire imposée, considérée comme une hausse de salaire, car exonérée de cotisations salariales. De qui se moque-t-on ? Les personnels n'ont pas besoin d'un *«observatoire du pouvoir d'achat»* pour établir les faits connus de tous. Les politiques de gel du point d'indice ont fait chuter le pouvoir d'achat des fonctionnaires de 16% depuis 2000, et les mesures PPCR, que FO a toujours combattues, tournent le dos à l'augmentation de la valeur du point d'indice, bloquent le déroulement de carrière, individualisent les rémunérations pour les soumettre aux critères de performance décidés localement...

FO maintient le cap des revendications

Contrairement à certains qui aujourd'hui s'alarment des conséquences des réformes qu'ils ont eux-mêmes accompagnées voire anticipées, la FNEC FP-FO maintient son cahier de revendications. La FNEC FP-FO n'accompagnera pas les contre-réformes dans l'Education nationale.

Elle appelle les personnels à préparer le rapport de force, à se rassembler sur les revendications :

- Non au démantèlement de l'Education nationale, non à la fusion des académies,
- Retrait de la réforme du baccalauréat et du lycée,
- Abandon des politiques de suppressions de postes,
- Création des postes statutaires nécessaires, titularisation des personnels contractuels
- Abandon des mesures PPCR
- Augmentation de la valeur du point d'indice de 16%
- Non au régime universel de retraites par points, maintien du Code des Pensions

La FNEC FP-FO appelle à se mobiliser et être en grève le 9 octobre prochain avec tous les salariés du privé et du public, les lycéens et les étudiants, à l'appel de FO, CGT, Solidaires, UNEF et UNL.